

CHÂTEAU-THIERRY

La croix de chevalier de la Légion d'honneur pour la Castelle Ginette Planson



Jeudi 6 novembre, les anciens de l'entreprise castelle Couesnon, fondée en 1827, vont marcher jusqu'à l'Hôtel de Ville pour récompenser une grande dame de la musique. Après 54 ans passés dans l'entreprise de fabrication d'instruments de musique à vent et de percussion où elle a commencé comme ouvrière jusqu'à en devenir gérante, Ginette Planson va recevoir la croix de chevalier de la légion d'honneur.

A l'âge de 72 ans, cette Castelthéodoricienne pur jus a vécu pendant plus de la moitié de sa vie au rythme de la musique. «J'ai passé mon certificat d'études et j'ai arrêté l'école pour trouver un travail. Je voulais gagner ma vie tout de

suite.» Elle commence sa carrière professionnelle comme vendeuse dans une épicerie avant de rentrer comme ouvrière chez Couesnon le 20 janvier 1960. «Tout s'est bien passé jusqu'à l'incendie criminel qui s'est déclaré dans les locaux de l'entreprise en 1979. Nous étions alors 165 travailleurs, et la structure est repartie avec une dizaine de personnes. Les flammes avaient détruit une bonne partie des stocks. Le PDG pensait délocaliser l'entreprise au Portugal. André Rossi le maire de l'époque avait mis tout son poids dans la balance pour que l'entreprise reste à Château-Thierry.»

Licenciée, Ginette Planson décide de racheter une partie

des machines qui portaient à la ferraille et de s'installer à son compte. «J'ai commencé à fabriquer des instruments de musique pour l'un et pour l'autre». En 1982, elle met au point une gamme de tambours en fibre de verre, une innovation qui va faire prospérer l'entreprise jusqu'à la fin du XXème siècle. «C'est grâce à ce nouveau produit que j'ai pu racheté l'entreprise.» Couesnon est en effet déclaré en liquidation judiciaire en 1999. Les salariés et ex-salariés vont à sa rencontre pour qu'elle sauve la situation. Le 17 février, Ginette Planson accepte de devenir présidente mais doit faire face à de nombreuses difficultés pour faire repartir la machine. «On nous

avait volé les plans de coupe. Il a fallu refaire les modèles, les essais, les tests avant de pouvoir recommencer la production. Les anciens nous ont donné un coup de main, ils sont venus nous montrer leur savoir-faire. Le premier instrument a été terminé le 26 mars. Il avait fallu plus d'un mois, alors qu'actuellement cela se fait en une seule journée!».

RÉCOMPENSÉE PAR LE LABEL "ENTREPRISE DU PATRIMOINE VIVANT"

12 salariés au départ puis 18 sont appelés à revenir dans les locaux. Le chiffre d'affaire se maintient bon an mal an entre 450 000 et 900 000 euros, permettant sa bonne continua-

tion. En 2012, le label entreprise du patrimoine vivant par l'Institut Supérieur des Métiers (ISM) vient récompenser son abnégation. Il certifie que l'ensemble du processus est réalisé sur place dans nos locaux, que les produits sont réalisés grâce à la mise en oeuvre d'un savoir faire rare reposant sur la maîtrise de techniques traditionnelles et de haute technicité de nos maîtres artisans. Si Ginette Planson est honorée jeudi 6 novembre, ce sera aussi une récompense pour les chaudronniers, repousseurs, vernisseurs, étireurs, monteurs et bien d'autres qui sont passés un jour dans l'entreprise qui fêtera dans une dizaine d'années son 200ème anniversaire!

Des clients dans le monde entier

L'entreprise PGM Couesnon est une des trois dernières entreprises françaises spécialisées dans la fabrication d'instruments à vent, principalement les cuivres avec par exemple le cor, le trombone, ou la trompette, et les instruments de percussion comme le tambour ou les timbales. Elle est également bien implantée dans le marché des trompes de chasse et sort chaque année entre 2000 à 4000 instruments de ses ateliers.

Cela n'empêche pas l'entreprise sud-axonaise d'être en concurrence féroce avec les nouveaux pays émergents comme la Chine. Pour preuve, la Garde républicaine vient d'acheter 35 trompettes asiatiques. Un crève-cœur pour la gérante de l'entreprise PGM Couesnon. «C'est vrai que nous sommes plus chers, mais la qualité n'a rien à voir. Dans deux ans, ces instruments vont se détériorer par rapport aux nôtres, ils sont également

moins performants au niveau de la justesse. Et puis en temps de crise, c'est un devoir de faire fonctionner les entreprises françaises!» Heureusement, la gendarmerie mobile, la police ou les pompiers de Paris, et les fanfares jouent le jeu. L'entreprise a ouvert son marché à l'étranger.

«Nous travaillons à 90% à l'international. Les carabiniers de Monaco sont nos plus fidèles clients. La Garde royale Marocaine, le ministère de la Défense algérien, la Tunisie, l'Angola, le Bénin sont aussi des clients réguliers.» Des célébrités tels que l'acteur Michel Serrault, le trompettiste Maurice André, le jazzman Bill Coleman ont joué avec des instruments de musique fabriqués à Château-Thierry. Dernièrement, des tambours ont servi dans le cadre du spectacle L'opéra Rock. Malgré les années, l'entreprise Couesnon a toujours su rester au goût du jour.

Etat civil

NAISSANCES

Axel Neveux	23/10/2014
Essômes-sur-Marne	
Joyce Fortuna Tassin	26/10/2014
Château-Thierry	
Nolan Hammeury	Noyelle
26/10/2014	Château-Thierry
Nathan Low	27/10/2014
Château-Thierry	
Théo Youness	27/10/2014
Chiery	
Naëly Hurand	Viatour
28/10/2014	Etampes
Brayan Didier	30/10/2014
Connigis	

